# 0.a. Objectif

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

#### 0.b. Cible

Cible 2.3 : D'ici 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs de denrées alimentaires, en particulier des femmes, des populations autochtones, des agriculteurs familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, notamment grâce à un accès sûr et égal à la terre, aux autres ressources productives et aux intrants, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités de création de valeur ajoutée et d'emplois non agricoles

## 0.e. Mise à jour des métadonnées

15 février 2021

# 0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

#### 1.a. Organisation

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

#### 2.c. Classements

Niveau II

#### 3.c. Calendrier de collecte des données

À déterminer. Étant donné la fréquence du type d'enquêtes requises pour calculer les indicateurs, on s'attend à ce que les pays rafraîchissent les informations tous les 3 ans au mieux.

#### 3.d. Calendrier de diffusion des données

À déterminer. Étant donné la fréquence du type d'enquêtes requises pour calculer les indicateurs, on s'attend à ce que les données soient envoyées à la FAO tous les 2 ans au mieux.

#### 3.e. Fournisseurs de données

Bureaux nationaux de statistique ou autres institutions impliquées dans les enquêtes agricoles, telles que les bureaux de statistique spécialisés du ministère de l'agriculture

# 3.f. Compilateurs des données

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

### 3.g. Mandat institutionnel

L'article I de l'Acte constitutif de la FAO stipule que l'Organisation recueille, analyse, interprète et diffuse des informations relatives à la nutrition, à l'alimentation et à l'agriculture. http://www.fao.org/3/K8024E/K8024E.pdf.

#### 4.b. Commentaire et limites

Compte tenu de la méthodologie approuvée, le calcul de l'indicateur nécessite des microdonnées d'enquête recueillies au niveau de l'exploitation sur un large éventail de variables – y compris tous les éléments permettant de calculer les revenus et les coûts de l'entreprise, ainsi que la main-d'œuvre et la disponibilité des terres et du bétail – pour la même unité de production. Ce type d'enquêtes est rarement fait au niveau national. Pour cette raison, la disponibilité des données pour cet indicateur est tout à fait limitée. Dans certains pays, les données peuvent être obtenues à partir d'enquêtes sur les ménages qui fournissent des détails sur la production agricole. Ces sources de données doivent être considérées comme une solution de second choix, étant donné que leur échantillonnage est axé sur les ménages et non sur les unités de production alimentaire. Bien que dans de nombreux pays, il existe un degré considérable de chevauchement entre la population des producteurs alimentaires et celle des ménages, il s'agit toujours d'un chevauchement partiel, ce qui peut nuire à la précision du calcul.

#### 4.d. Validation

Le système RuLIS vise à produire des données comparables sur les revenus, les moyens d'existence et le développement des zones rurales entre les pays et dans le temps. Les indicateurs des moyens d'existence en milieu rural sont construits à partir de microdonnées d'enquête au niveau des individus, des ménages et des communautés.

La première étape consiste à nettoyer les données d'enquête originales dans Stata pour obtenir des variables harmonisées. Les ensembles de données originaux, intermédiaires et finaux sont stockés en format Stata et csv dans différents répertoires de projet avec une structure définie, permettant une recherche facile des données par Stata et R. La deuxième étape détecte et traite les valeurs aberrantes pour les variables produites à l'étape 1. À savoir, la meilleure transformation pour chaque variable est trouvée avec des commandes automatisées. Le traitement consiste en une imputation des observations aberrantes détectées à l'étape précédente. Enfin, les ensembles de données imputées sont utilisés pour calculer les indicateurs.

L'analyse de l'indicateur permet d'évaluer l'avancement de l'ODD 2.3 qui vise à doubler la productivité et les revenus agricoles des petits producteurs d'ici 2030.

# 4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national (ii) au niveaux régional

• Au niveau des pays

Les variables utilisées dans le calcul sont sujettes à la détection de valeurs aberrantes, par le biais d'écarts absolus médians et d'autres approches, au cas par cas.

• Aux niveaux régional et mondial

Aucune imputation des données n'est faite aux niveaux régional et mondial.

### 4.g. Agrégations régionales

Aucun agrégat régional ou mondial ne peut être calculé, étant donné la disponibilité limitée des données.

# 4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Les pays peuvent s'appuyer sur le document méthodologique disponible à l'adresse <a href="http://www.fao.org/3/ca3043en/ca3043en.pdf">http://www.fao.org/3/ca3043en/ca3043en.pdf</a> et sur l'apprentissage en ligne disponible à l'adresse <a href="https://elearning.fao.org/course/view.php?id=483">https://elearning.fao.org/course/view.php?id=483</a>.

#### 4.i. Gestion de la qualité

Un contrôle logique et arithmétique des données déclarées est effectué.

#### 4.j. Assurance de la qualité

Les microdonnées des enquêtes utilisées dans le calcul sont accessibles au public, de sorte que leur qualité incombe aux producteurs. La qualité du calcul a été vérifiée auprès d'un certain nombre de collègues et de deux examinateurs indépendants du projet RuLIS.

## 6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

#### **Sources de divergences :**

Sans objet.